



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

**Améliorer la qualité de l'air permettrait de faire des économies
Communiqué en date du 01 mars 2015**

Evidemment nous nous passerions bien d'être remarqués pour la mauvaise qualité de l'air que nous respirons, mais comme nous sommes optimistes nous espérons que l'envoi d'un nouveau rappel à l'ordre de la Commission européenne à la France pour dépassement des limites d'émissions de particules fines (PM₁₀) dans l'air ambiant le 26 février 2015 incitera enfin le gouvernement à prendre toutes les mesures utiles pour que nous puissions respirer sans porter atteinte à notre santé.

La pollution de l'air, comme toutes les pollutions d'ailleurs, est un enjeu de santé publique majeur. Mais alors qu'il est parfois possible d'éviter d'être pollué, il est très, très difficile de ne pas respirer un air chargé en particules. Surtout que des particules peuvent être encore plus petites que les PM₁₀ !

La SEPANSO Landes a été l'une des premières associations françaises à tirer la sonnette d'alarme en publiant dès janvier 1995 un article sur les risques induits par la fixation de particules sur alvéoles pulmonaires (dans EcoLandes, notre revue départementale, nous faisons référence aux études épidémiologiques du Dr Douglas Dockery et du Pr. Schwartz (Harvard School of Public Health), ainsi qu'à leur double hypothèse : problème physique et/ou problème chimique «...Lorsque la pollution est importante nous inhalons 50 000 000 de particules à chaque fois que nous respirons. Ces particules sont si petites qu'elles pénètrent profondément dans les poumons. Leur accumulation est à l'origine des maladies cardiaques dont le mécanisme reste inconnu... ». Depuis, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé toutes les matières particulaires comme cancérogènes pour l'homme.

La mortalité due à la pollution de l'air est un fait scientifiquement avéré, comme l'a rappelé une récente étude de l'Institut national de veille sanitaire (InVS). Chaque année en France, la pollution aux PM₁₀ cause à elle seule 32 000 décès prématurés. Par ailleurs, les coûts sanitaires de la seule pollution de l'air extérieur en France métropolitaine se situent entre 20 et 30 milliards d'euros par an selon un rapport officiel.

Certes au niveau de notre département, des efforts ont été entrepris, Plan de Protection de l'Atmosphère du Grand Dax par exemple, mais si nous recevons encore des alertes, c'est qu'il faut continuer à faire des efforts. Si l'on garde à l'esprit qu'on fera des économies en réduisant les maladies (asthme, cancer, problèmes cardiaques ...) on devrait être tous motivés.

PM₁₀ particules en suspension dans l'air, d'un diamètre aérodynamique (ou diamètre aéraulique) inférieur à 10 micromètres - (PM = particulate matter)

Contact presse : Georges Cingal, président
05 58 73 14 53